



Département  
de la Vendée

-----

Envoyé en préfecture le 13/02/2025

Reçu en préfecture le 13/02/2025

Publié le

ID : 085-218501096-20250210-2025FEVDEL7-DE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DES HERBIERS

Date de la convocation : 4 février 2025  
Séance du Conseil Municipal : 10 février 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix février à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville des HERBIERS s'est réuni dans la salle des conseils de la mairie des Herbiers, sous la présidence de M. Christophe HOGARD, Maire.

Présents : Christophe HOGARD - Luc SOULARD - Angélique RICHARD - Patrice BOUANCHEAU - Jean-Yves MERLET - Odile PINEAU - Stéphane RAYNAUD - Estelle SIAUDEAU – Roger BRIAND - Hélène CHENAIS - Jean-Marie GRIMAUD - Véronique BESSE - Isabelle CHARRIER-FONTENIT - Maryvonne GUERIN - Fanny GIRARD - Karine LOIZEAU - Lilian BOSSARD - Marietta BOONEFAES - Steven BARTHELEMY - Fabrice ABRAHAM - Joseph LIARD – Aurélie PAQUEREAU - Marie-Bernadette RIVIERE

Excusés : Magali LOISEAU donne pouvoir à Véronique BESSE  
Pierrick THOMAS donne pouvoir à Luc SOULARD  
Jean-Marie GIRARD donne pouvoir à Jean-Marie GRIMAUD  
Angélique BOISSELEAU donne pouvoir à Fanny GIRARD  
Christophe VERONNEAU donne pouvoir à Isabelle CHARRIER-FONTENIT  
Jean-Marie RAUTUREAU donne pouvoir à Patrice BOUANCHEAU  
Marie-Annick MENANTEAU donne pouvoir à Karine LOIZEAU  
Laurence MARTINEAU donne pouvoir à Odile PINEAU  
Etienne BLANCHARD

Nombre de conseillers en exercice : 32  
Nombre de conseillers présents : 23  
Nombre de conseillers votants : 31

Secrétaire de séance : Joseph LIARD

### 7- MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Il s'agit des créations, transformations et suppressions de postes ou des besoins en recrutement temporaire ou permanent, au sein des différents services de la Ville impactant le tableau des effectifs.

#### ✓ **Transformations de postes suite à recrutement :**

Suite aux récents recrutements au sein des services de la Ville des Herbiers, il convient de transformer le tableau des effectifs afin d'assurer une cohérence entre le grade de l'agent recruté et le grade mentionné au tableau des effectifs.

POSTE CRÉÉ				
Nature	Service	Grade	Quotité	Date d'application
Emploi permanent	Entretien équipement sportif	Adjoint technique	35h00	24/03/2025

POSTE SUPPRIMÉ			
N° Poste	Service	Grade	Date d'application
12264	Entretien équipement sportif	Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe	25/03/2025

✓ **Modification temps de travail**

Actuellement les emplois permanents d'assistants d'enseignement artistique et de psychologue sont inscrits au tableau des effectifs pour le compte du service Petite Enfance. Leur temps de travail est inadapté, il est proposé de les revaloriser :

- afin d'assurer l'ensemble des engagements d'éveil musical auprès des services de la Petite Enfance de la Ville et de la Communauté de communes, il convient de modifier le temps de travail de 15% à 20% d'un temps complet (4/20 heures).
- dans le cadre de la mise en place en 2024 d'un Lieu d'Accueil Enfants Parents intercommunal, le Relais Petite Enfance de la Communauté de communes nécessite 100 heures d'intervention complémentaires de la psychologue pour l'accompagnement des familles lors des séances. L'ensemble de ces heures sera porté à la prestation de services entre la Ville et la Communauté de communes du Pays des Herbiers.

POSTES CRÉÉS				
Nature	Service	Grade	Quotité	Date d'application
Emploi permanent	Ecole de Musique	Assistant d'enseignement artistique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	4/20 <sup>ème</sup>	01/03/2025
Emploi permanent	Petite Enfance	Psychologue de classe normale	8,12/35 <sup>ème</sup>	01/03/2025

POSTES SUPPRIMÉS				
N° Poste	Service	Grade	Quotité	Date d'application
10862	Ecole de Musique	Assistant d'enseignement artistique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	3/20 <sup>ème</sup>	01/03/2025
301	Petite Enfance	Psychologue de classe normale	5,95/35 <sup>ème</sup>	01/03/2025

### ✓ Création d'emplois temporaires

#### Direction Générale des Services

Activité accessoire : afin d'assurer la continuité du service et des projets de la commune suite à la demande de mutation de la Directrice Générale des Services, il est proposé de créer un emploi temporaire sur la base de l'article L332-23 1° du Code Général de la Fonction Publique au grade d'Ingénieur hors classe (A) pour assurer une mission de préfiguration d'une direction générale des services mutualisée à compter du 1<sup>er</sup> février 2025 et pour une durée maximum de 12 mois à temps non complet (9.5/35<sup>ème</sup>).

#### DGA Aménagement et Services Techniques

##### - Espaces Publics

Afin de renforcer l'équipe de propreté urbaine, chaque année la Ville recrute un agent Brigade Verte sur la base de l'article L332-23 1° du Code Général de la Fonction Publique (accroissement temporaire d'activité) du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre, période riche en événements extérieurs notamment dans le centre-ville, au grade d'adjoint technique (C) à temps complet.

##### - Projets urbains

Le déploiement d'un logiciel de suivi des dossiers fonciers par la ville et la Communauté de communes du Pays des Herbiers prévue pour 2024 n'a pas pu être mis en œuvre. Par délibération en date du 5 février 2024, le Conseil a créé un emploi temporaire d'adjoint administratif (C) à temps complet pour une durée de 3 mois, ce besoin est reporté en 2025.

#### DGA Culture, Patrimoine et Centre-Ville :

Lors de l'organisation des expositions au château d'Ardelay, au Lavoisier et des journées du patrimoine, des agents temporaires sont recrutés pour le montage et le démontage des œuvres et l'accueil du public. Le cumul des heures de ces postes représente environ 964h par an.

Afin de faciliter la gestion de ces expositions, il est proposé de créer un poste temporaire sur le grade d'adjoint du patrimoine sur la base de l'article L332-23 1° du Code Général de la Fonction Publique (accroissement temporaire d'activité) du 1<sup>er</sup> février 2025 au 31 janvier 2026 pour une quotité de travail de 21h00 par semaine.

#### Communication, Evènements, Sports

Afin d'assurer la continuité du service et des projets de la commune dans le cadre de l'organisation des championnats de France de cyclisme, il est proposé de créer un emploi temporaire sur la base de l'article L332-23 1° du Code Général de la Fonction Publique au grade d'adjoint administratif (C) à compter du 1<sup>er</sup> mars 2025 jusqu'au 30 juin 2025 à temps complet.

Administration Générale :

Afin d'assurer la mission de recensement de la population, il est proposé de créer deux postes temporaires, à temps complet, sur le grade d'adjoint administratif pour la période de recensement 2025, soit entre janvier et mars 2025.

✓ **Création d'emplois saisonniers**

Chaque année, la Ville recrute un certain nombre d'agents pendant la période estivale destinés au remplacement d'agents en congés annuels et au renfort de certains services qui ont une activité estivale particulière (Service Enfance, Sports, Services Techniques...).

Service	Emploi / Grade	Quotité	Date d'application
<b>Entretien équipements sportifs</b>	Adjoint technique	35h00	10 semaines maximum durant les périodes de vacances scolaires 2025
<b>Sport</b>	Adjoint animation BAFA	2 x 35h00	Du 09/06/2025 au 25/07/2025
<b>Entretien bâtiments</b>	Adjoint technique	35h00	Du 01/07/2025 au 31/08/2025
<b>Entretien bâtiments</b>	Adjoint technique	2 x 35h00	Du 01/08/2025 au 31/08/2025
<b>Espaces Verts</b>	Adjoint technique	35h00	Du 01/07/2025 au 31/07/2025
<b>Espaces Verts</b>	Adjoint technique	35h00	Du 15/07/2025 au 15/08/2025
<b>Espaces Verts</b>	Adjoint technique	35h00	Du 01/08/2025 au 31/08/2025
<b>Logistique</b>	Adjoint technique	35h00	Du 01/06/2025 au 31/07/2025
<b>Logistique</b>	Adjoint technique	35h00	Du 15/02/2025 au 15/05/2025
<b>Enfance</b>	Adjoint animation BAFA	4 x 35h00	2 mois maximum entre le 01/06/2025 et le 15/09/2025  + 2 jours de préparation (les 8 et 22/03/2025)
<b>Jeunesse</b>	Adjoint animation BAFA	4 x 35h00	2 mois maximum entre le 01/06/2025 et le 15/09/2025  + 2 jours de préparation
<b>Ecole de musique</b>	Adjoint administratif	35h00	Du 02/06/2025 au 11/07/2025
<b>Château Ardelay</b>	Adjoint patrimoine	35h00	Du 1 <sup>er</sup> /06/2025 au 22/09/2025

✓ **Création de postes 2025 : reconductions d'apprentis**

Direction	Poste	Formation	Durée	Date d'application
<b>Services Techniques</b>	2 Agents espaces verts	CAP BEP Entretien création espaces verts	2 ou 3 ans	01/09/2025
<b>Communication Evènementiel</b>	1 Chargé de communication	Master Communication	1 ou 2 ans	01/09/2025
<b>Famille Vie Scolaire</b>	1 animateur	CAP AEPE	1 ou 2 ans	01/09/2025

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial du 24 janvier 2025,

Vu le projet de tableau des effectifs figurant en annexe,

Vu l'avis favorable de la commission Finances, Administration générale, Commerce et Centre-ville du 29 janvier 2025,

Vu le budget principal,

Vu le rapport de Marietta BOONEFAES,

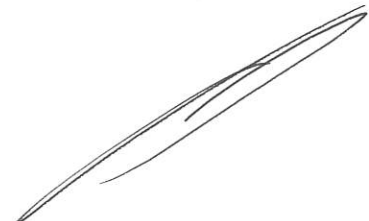
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :

- décide de modifier le tableau des effectifs tel que présenté ci-dessus et figurant en annexe,
- impute les dépenses afférentes sur le budget principal.

Joseph LIARD  
Secrétaire de séance




Pour copie conforme,  
Christophe HOGARD  
Maire



Transmis en Préfecture le : 13 FEV. 2025  
Publié électroniquement le : 13 FEV. 2025